

LA GAZETTE SAINT-PAULOISE

Juillet 2010



MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens

En 2010, sur fond de crise, on nous annonce des restrictions pour les particuliers et les collectivités. Avec la réforme territoriale en cours de discussion, il est difficile de prévoir avec précision l'avenir de notre commune et communauté. Le conseil dans tous les cas se battra pour défendre les intérêts de la commune.

PLU : après l'avis du commissaire enquêteur, le conseil municipal vient de valider les dernières modifications minimales au plan. Le dossier est parti aux services de l'Etat pour validation. La réponse devrait arriver pour la rentrée. Ce sera la fin d'un parcours trop long et onéreux.

Restructuration de l'école : il a été fait une consultation auprès d'architectes avec un projet plus modeste que les études précédentes. Après analyse des projets, le conseil municipal a décidé de confier les travaux à Mr Burzio, architecte à Montcuq.

La dématérialisation des actes (envoi des actes et titres par télétransmission vers services de l'Etat) a été confiée au syndicat mixte AGEDI qui gère déjà nos logiciels.

Nous sommes à une époque où l'informatique est devenue omniprésente. Aussi nous avons profité d'une aide spéciale pour acheter un deuxième tableau numérique pour l'école ainsi totalement équipée. Ces outils sont très appréciés des élèves et enseignants. En visite les aînés ont pu partager cet engouement.

Pour donner l'accès du haut débit à tous, la communauté a financé un réseau par ondes qui comblera les trous laissés par le réseau câblé. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie ou à la communauté. Il est regrettable que le service public soit abandonné dans ce cas ou autres obligeant la collectivité locale au financement d'une obligation nationale d'égalité pour tous.

Dans la gazette, il est souvent rappelé l'intérêt écologique de respecter le tri des déchets. J'ajouterai l'intérêt financier. Les collectivités sont notées en fonction de cette qualité. Comme les assurances, il y a un bonus malus. Cette année, sur nos factures nous avons un malus de 12%..

Donc un plus de civisme pour certains profitera à tous.

En été, il est constaté une dégradation plus importante : propriétaires de gîtes, sensibilisez vos locataires.

La période des fêtes arrive. Nos jeunes vous invitent à St Paul et St Etienne. Ils ont besoin de soutien ; faites leur bon accueil aux aubades.

Bravo aux footballeurs qui sont arrivés en finale de la coupe Laille

Bien cordialement

INFORMATIONS DIVERSES

Permis de construire :

Au cours du 1^{er} semestre, il a été déposé en mairie 13 demandes d'urbanisme

- 6 demandes de permis de construire
- 2 demandes de travaux exemptés de permis de construire
- 5 demandes de certificats d'urbanisme.

Divers Travaux :

Réfection de la fontaine du village

Rejointement du mur arrière de la salle du foyer rural

Assainissement du stade

Rehaussement et goudronnage du parking de la mairie

Achat d'un tableau numérique pour l'autre classe.

Horaires d'ouverture services :

Mairie : du lundi au vendredi 14h-17h
Samedi 9h-11h

Permanence élus : mardi de 17h à 19h

Agence postale communale : du lundi au vendredi 9h15 – 12h30

Garderie école : 7h30 – 8h50 et 16h20 – 18h30

Horaires d'ouverture déchetterie CASTELNAU

Lundi- mardi : 14h-18h Samedi : 14h-17h30

Mercredi-vendredi: 9h-12h

fermée le jeudi

Horaires d'ouverture déchetterie LALBENQUE

Mardi-samedi : 9h-12h

Mercredi- jeudi- vendredi: 14h-18h

fermée le lundi

LES REVENUS DE LA COMMUNE		LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		CHAPITRES	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	103 769.00		113 824.00	113 824.00	113 824.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	56 375.00		57 536.00	57 536.00	57 536.00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	41 958.00		43 892.00	43 892.00	43 892.00
	Total des dépenses de gestion courante	202 102.00		215 252.00	215 252.00	215 252.00
66	Charges Financières	2 492.00		2 923.00	2 923.00	2 923.00
67	Charges exceptionnelles			5.00	5.00	5.00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	204 594.00		218 180.00	218 180.00	218 180.00
023	Virement à la section d'investissement (5)	16 368.00		24 691.00	24 691.00	24 691.00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	16 368.00		24 691.00	24 691.00	24 691.00
	TOTAL	221 462.00		242 871.00	242 871.00	242 871.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

242 871.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	12 300.00		11 544.00	11 544.00	11 544.00
70	Produits des services, en domaine et ventes ..	12 675.00		16 070.00	16 070.00	16 070.00
73	Impôts et taxes	39 242.00		42 517.00	42 517.00	42 517.00
74	Dotations et participations	132 029.00		127 065.00	127 065.00	127 065.00
75	Autres produits de gestion courante	8 510.00		8 858.00	8 858.00	8 858.00
	Total des recettes de gestion courantes	194 756.00		206 054.00	206 054.00	206 054.00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	194 756.00		206 054.00	206 054.00	206 054.00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	194 756.00		206 054.00	206 054.00	206 054.00
	TOTAL	194 756.00		206 054.00	206 054.00	206 054.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

36 817.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

242 871.00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

24 691.00

(1) Chap. 001 - Budget de fonctionnement, des dépenses de gestion courante et de dépenses exceptionnelles.
(2) Chapitre 002 - Recettes de fonctionnement, des dépenses de gestion courante.
(3) Chapitre 003 - Recettes de fonctionnement, des dépenses de gestion courante.
(4) Chapitre 004 - Recettes de fonctionnement, des dépenses de gestion courante.
(5) Chapitre 005 - Recettes de fonctionnement, des dépenses de gestion courante.

- (1) Chapitre 001 - Budget de fonctionnement, des dépenses de gestion courante et de dépenses exceptionnelles.
(2) Chapitre 002 - Recettes de fonctionnement, des dépenses de gestion courante.
(3) Chapitre 003 - Recettes de fonctionnement, des dépenses de gestion courante.
(4) Chapitre 004 - Recettes de fonctionnement, des dépenses de gestion courante.
(5) Chapitre 005 - Recettes de fonctionnement, des dépenses de gestion courante.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF

II

SECTION DES INVESTISSEMENTS - CHAPITRES

43

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	63 333.00	8 382.00	25 616.00	25 616.00	33 998.00
	Total des dépenses d'équipement	63 333.00	8 382.00	25 616.00	25 616.00	33 998.00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	9 221.00		9 100.00	9 100.00	9 100.00
18	Compte de liaison : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	9 221.00		9 100.00	9 100.00	9 100.00
45_1	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	72 554.00	8 382.00	34 716.00	34 716.00	43 098.00
040	Opér. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	72 554.00	8 382.00	34 716.00	34 716.00	43 098.00

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 622.00
--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 720.00
--	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	18 552.00		7 402.00	7 402.00	7 402.00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000.00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	43 552.00		7 402.00	7 402.00	7 402.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 201.00		2 023.00	2 023.00	2 023.00
1068	Excédent de fonct. capitalisées (10)	17 940.00		15 004.00	15 004.00	15 004.00
18	Compte de liaisons : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits de cessions d'immobilisation					
	Autres	600.00		600.00	600.00	600.00
	Total des recettes financières	21 741.00		17 627.00	17 627.00	17 627.00
45_2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	65 293.00		25 029.00	25 029.00	25 029.00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	16 868.00		24 691.00	24 691.00	24 691.00
040	Opér. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	16 868.00		24 691.00	24 691.00	24 691.00
	TOTAL	82 161.00		49 720.00	49 720.00	49 720.00

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0.00
--	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 720.00
--	-----------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	24 691.00
--	-----------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des recettes propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune en dépit de l'équilibre.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF

11

BALANCE GENERALE DU BUDGET

11

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	113 824.00		113 824.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	57 536.00		57 536.00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	43 892.00		43 892.00
66	Charges financières	2 923.00		2 923.00
67	Charges exceptionnelles	5.00		5.00
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues		24 691.00	24 691.00
023	Virement à la section d'investissement		24 691.00	24 691.00
Dépenses de fonctionnement - Total		218 180.00	24 691.00	242 871.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

242 871.00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1638)	9 100.00		9 100.00
18	Compte de liaison : affectation			
Total des opérations d'équipement		33 998.00		33 998.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)			
5...	Stocks			
020	Dépenses imprévues		0.00	43 098.00
Dépenses d'investissement - Total		43 098.00	0.00	43 098.00

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

6 622.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

49 720.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Point de rattachement des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Commune concernée par d'opérations et communaux urbains de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitre "opérations d'équipement" ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3) ;

(8) A venir ultérieurement lorsque le caractère de l'établissement affecté sera définitivement en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il s'agisse ou qu'il n'ait pas été créé ;

(9) En dépenses, le chapitre 21 récapitule les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il récapitule, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un chapitre antérieur ;

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMERIO

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

1 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 544.00		11 544.00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 070.00		16 070.00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	42 517.00		42 517.00
74	Dotations et participations	127 065.00		127 065.00
75	Autres produits de gestion courante	8 858.00		8 858.00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		206 054.00		206 054.00

R 00 2 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

36 817.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

242 871.00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)	2 023.00		2 023.00
13	Subventions d'investissement	7 402.00		7 402.00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non)	600.00		600.00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
29	Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)			
49	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		24 691.00	24 691.00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		10 025.00	24 691.00	34 716.00

R 00 1 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0.00

AFFECTATION AU COMPTE 1068

15 004.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

49 720.00

*À l'école publique
de St Paul de Loubressac.*

L'année scolaire arrive déjà à son terme et l'on peut voir qu'elle a été riche en projets.

Elle fut d'abord **musicale et festive** avec un concert de musique Brésilienne à l'auditorium de Cahors, en février, le carnaval en mars, puis le concert des « Ecoles qui chantent » à Castelnau –Montratier, réunissant près de 240 enfants au mois de mai.

Ensuite, l'année fut **scientifique** avec la visite de la Cité de l'Espace, à Toulouse.

Puis, elle fut **sportive** avec d'une part, une randonnée autour de Flagnac réunissant les bénévoles de l'association « Trotte-cailloux », les parents d'élèves et les enfants du RPI Flagnac- St Paul de Loubressac et d'autre-part des séances de natation, au mois de juin, à la piscine de Castelnau-Montratier.

Le **vendredi 25 juin 2010**, à la salle des fêtes de St Paul de Loubressac, les enfants des 2 écoles, ont proposé le traditionnel spectacle de fin d'année dont le thème était « **un voyage autour du monde en chansons** ».

Ce soir-là, d'ailleurs, beaucoup de personnes étaient présentes, pour applaudir, le travail des enfants. Peu après, tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon repas qui était organisé par la dynamique association des parents d'élèves, qui par son activité permet aux écoles de financer des sorties scolaires.

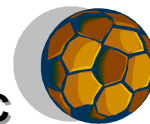
Enfin pour finir dans la convivialité, les écoles de St Paul de Loubressac et Flagnac ont visité Préhistologia, un parc préhistologique, situé près de Rocamadour.

La rentrée des classes sera le jeudi 2 septembre 2010.

Bonnes vacances à tous.

Rumeau Stéphane
Enseignant

UNION SPORTIVE ST PAUL DE LOUBRESSAC



La saison 2009-2010 vient de s'achever .

Le club a tenu son assemblée générale ce dimanche 20 juin au stade .

Le bilan sportif :

- ❖ En championnat , l'équipe séniors se classe 2^{ème} sur 10 et s'incline en finale de la coupe LAVILLE . C'est une excellente saison qui s'achève . Nous ratons de peu la 1^{ère} place après une série de 15 matches sans défaite (nos nouvelles couleurs « noir et vert » et donc nos nouveaux maillots pour la saison offerts par MIQUEL ESPACE VERTS nous ont été bénéfiques ?) . Dommage que le départ fut mauvais (mais nous jouions encore avec les anciens maillots) . Vous retrouverez les photos , les commentaires de cette fin de saison palpitante sur le site web de ST PAUL .

Merci aux ST PAULOIS qui sont venus nous supporter lors du dernier match de championnat à CATUS où une victoire s'imposait pour la 1^{ère} place et malgré un pilonnage des buts adverses par notre attaque , nous n'avons pû concéder que le nul (1 à 1) .

Merci aux ST PAULOIS qui sont venus nombreux nous supporter lors de la demi finale à CAZILLAC où au bout d'un match héroïque et après avoir été mené 2 à 0 , nous avons gagner 3 à 2 . Malheureusement , nos trois attaquants y perdrons leur place pour la finale . L'apéritif dinatoire qui a suivi à la salle des fêtes de ST PAUL fût également héroïque .

Merci aux ST PAULOIS qui sont venus nombreux nous supporter à CAHORS lors de la finale contre LISSAC ET MOURET où avec une équipe diminuée nous avons dû nous incliner sur le score de 1 à 0 sur le terrain , mais dans les tribunes , nos supporters l'ont largement remporté face aux supporters adverses (plus de tambours , de cris , d'encouragements , d'en train) . Nous souhaitons remercier la municipalité qui a offert à l'ensemble de l'équipe et aux supporters ST PAULOIS présents une magnifique soirée sur la place de la mairie avec un MARCEL aux commandes de sa DISCO , digne des grands soirs , une ambiance de feu , pour fêter malgré tout la coupe de finaliste mais surtout une excellente saison , en promettant de faire mieux pour la saison prochaine .

Le bilan financier :

- ❖ Le bilan financier est positif : + 200€ environ . Ceci est dû à une gestion rigoureuse des dépenses et surtout à une mobilisation plus forte de l'ensemble de l'équipe dirigeante et de l'ensemble des joueurs pour la distribution de notre traditionnel calendrier et des différentes soirées .
- ❖ Le compte bancaire est positif et nous permet sans problème de repartir pour la saison 2010-2011 .

La saison 2010-2011 :

- ❖ A ce jour 2 nouvelles recrues viennent conforter l'équipe séniors avec un milieu défensif et un attaquant .
- ❖ L'équipe est jeune avec plus de 10 joueurs de moins de 23 ans .
- ❖ Tout nouveau joueur potentiel est prié de se faire connaître au plus vite .
- ❖ Nous recherchons des volontaires et des enfants pour reformer l'école de foot du village .
- ❖ Faites vous connaître en téléphonant soit à Philippe LACOMBE (05.65.21.86.58) ou à Mathieu QUEBRE (05.65.22.47.05) .
- ❖ Nous réitérons nos soirées habituelles en novembre (vin nouveau), en février ou début mars .
- ❖ Comme l'an passé , L'USSP organisera le réveillon de la ST SYLVESTRE à la salle des fêtes de ST PAUL . Pensez à réserver votre place au plus vite (nombre de places limité à 120 personnes , joueurs et dirigeants du foot compris)

L'assemblée générale s'est clôturée par un apéritif en commun et un repas au stade préparé par Arnaud du restaurant « la grange du levant » .

Les prochaines dates à retenir , sans oublier de réserver :

- ❖ **Vendredi 31 décembre , réveillon de la ST SYLVESTRE**
- ❖ **Samedi 20 Novembre : soirée « vin nouveau » + ambiance assurée au foyer rural .**
- ❖ **Février ou mars 2010 (date à confirmer) : soirée + ambiance assurée au foyer rural**

Pour réserver :

- **Philippe LACOMBE au 05.65.21.86.58**
- **Gilles SAHUC au 05.65.21.85.78**

Le bureau

FOYER RURAL

Le Foyer Rural permet une animation importante de notre commune. Les associations y proposent leurs activités et chacun peut y accueillir ses amis pour une occasion personnelle. Durant ce semestre, les locaux ont été occupés plus de quarante fois, essentiellement pendant les fins de semaines.

Nous porterons, comme l'année dernière, le Festival « Saint Paul à la rue » 2011. La préparation est lancée avec la même équipe, mais tous les bénévoles qui souhaitent se joindre à eux, sont les bienvenus.

Le 5 août, nous organisons une randonnée nocturne autour du village : départ 20 heures 30 place de la Mairie, renseignements 05 65 21 87 29, 05 65 21 93 26.

Le 10 août, cinéma en plein air, comme l'année dernière.

L'assemblée générale du Foyer aura lieu le vendredi 17 septembre 2010 à 20 h 30.

Le bureau

Ci dessous le planning des réservations du deuxième semestre, pensez à réserver

ven. 2 juil. 10	Académie	
dim. 4 juil. 10	Tintamar	Concert de soutien à l'école de Musique
sam. 10 juil. 10	Particulier	
sam. 10 juil. 10	Comité St Paul	Fête votive
dim. 11 juil. 10	Comité St Paul	Fête votive
dim. 1 août 10	Comité St Etienne	Fête votive
jeu. 5 août 10	Foyer Rural	Marche de nuit
mar. 10 août 10	Ciné-rural	Cinéma en pleine air
9 au 13 août 10	Choeur Artichaud	Stage chant et guitare
dim. 15 août 10	Sans Club	Vélo et rando

sam. 4 sept. 10	Particulier	
lun. 13 sept. 10	Ciné-rural	
dim. 19 sept. 10	Parents d'élèves	Brocante et bourse aux vêtements
sam. 2 oct. 10	Particulier	
lun. 11 oct. 10	Ciné-rural	
sam. 16 oct. 10	Club du Sourire	Repas dansant
ven. 22 oct. 10	Club du Sourire	Assemblée Général 14 h
sam. 23 oct. 10	ACCCM	A G association
lun. 8 nov. 10	Ciné-rural	
sam. 13 nov. 10	Particulier	
sam. 20 nov. 10	FOOT	
sam. 27 nov. 10	Trotte Cailloux	A G association
sam. 4 déc. 10	Particulier	
sam. 11 déc. 10	Ecole	Loto
lun. 13 déc. 10	Ciné-rural	
dim. 19 déc. 10	Particulier	
ven. 31 déc. 10	FOOT	Réveillon de la St Sylvestre

CINELOT

Depuis le début de l'année, sous l'égide de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, Cinélot intervient tous les deuxièmes lundis du mois, pour projeter un film dans notre foyer rural.

Eric Cazes et Jacques Denis animent cette activité. Ils essayent de rendre conviviale ces soirées, et utilisent l'entracte comme un moment d'échange. En moyenne, les séances ont comptés environ vingt cinq spectateurs.

Cette activité nous permet de profiter de films très récents, sur grand écran et sans avoir à se déplacer très loin.

Cinq films ont été projetés ce premier semestre :

- le 11 janvier : A cause des intempéries, le film a été reporté en février.
- le 8 février : "Micmacs à tire-larigot"
- le 8 mars : « Neuilly sa mère »
- le 12 avril : « L'armée du crime »
- le 10 mai : « Le ruban blanc »
- le 14 juin : « L'arnacoeur »

En juillet, il n'y aura pas de cinéma, pour éviter le cumul avec la fête votive de St Paul

Mais déjà trois films sont programmés :

- le **mardi** 10 août : « Robin des bois » de Ridley Scott, **en plein air**.
- le 13 septembre : "Louise Michel" de Gustave Kerven, une comédie
- le 11 octobre : "Shutter Island" de Scorsese

Eric et Jacques voudraient vous associer à la programmation. Exprimez vos souhaits à l'occasion des projections ou sur le courriel de cinéma St Paul : Cinema.stpaul@gmail.com

L'Association des Parents d'Elèves.

La fin de l'année scolaire approche... déjà... à noter sur vos agendas :

Vendredi 25 juin à la salle des fêtes de Saint-Paul le spectacle de fin d'année des écoles St Paul et Flaugnac à 18h, suivi du repas organisé par L'association des Parents d'élève au menu :

Vin de pêche
assiette de charcuterie et crudités
magrets et ses légumes
fromage
café/vin

adultes 15€ enfants jusqu'à 12 ans 5€ jusqu'à 5ans gratuit

Repas au terrain de foot si le temps le permet, sinon à la salle des fêtes.

Inscription dans l'une des écoles.

C'est grâce, entre autre, au bénéfice de ce repas que nos bambins peuvent aller au cinéma, faire des sorties, avoir des jeux pour l'école à Noël avec un goûter, etc....

Venez nombreux chanter avec les enfants et partager le repas.

Bonne vacances à tous

Pourquoi les "aubades" de la fête votive ?

L'aubade (l'*albada* en provençal) est une tradition du sud de la France qui peut "déconcerter" les nouveaux venus "dans notre Midi".

Le mot désignait à l'origine le "concert du matin", de l'aube (par opposition à la "sérénade", concert du soir), en fait une chanson ou un morceau de musique donné sous la fenêtre d'une personne, en général d'une jeune fille par son amoureux.

Les troubadours, au Moyen-Age en Provence, en avaient fait un thème d'inspiration poétique : c'était le chant d'un guetteur chargé d'avertir les jeunes amants (qui s'étaient retrouvés en cachette au cours de la nuit) de l'arrivée imminente du jour, et donc du risque de se faire surprendre !

Depuis le XIX^e siècle, dans le Midi, les jeunes de "la classe d'âge" (selon le vocabulaire de la "conscription") ont l'habitude, le dimanche de la fête votive (ou celui qui précède) de parcourir en musique le village et ses alentours pour faire appel à la générosité des habitants, ce qui leur permettra de financer une partie des manifestations. L'argent donné à cette occasion est une manière pour les gens du village de remercier les musiciens et les organisateurs des festivités.

Si aujourd'hui ce n'est plus toujours au son du fifre ou de l'accordéon, c'est en général avec des fleurs (les "bouquets") que les jeunes des comités viennent simplement vous solliciter et recueillir votre éventuelle contribution.

Faites-leur bon accueil, si vous souhaitez les encourager dans l'animation du village ; ils comptent sur vous !

Comité des Fêtes de St Paul

Le concours de soupes du 7 mars a été une réussite, encore un dimanche agréable à St Paul...

Le buffet campagnard du 22 mai a été aussi un franc succès, merci de votre présence. Et pour ces deux manifestations : à l'année prochaine...

La fête annuelle aura lieu le samedi 10 Juillet et le Dimanche 11 Juillet 2010, place de la mairie.

Programme des festivités :

- samedi : 14h30 : Concours de pétanque
22h : Bal Disco gratuit avec la discomobile STAR 2000

- dimanche : 9h30 : Messe en musique
11h30 : Dépôt de gerbe
12h : Apéritif offert
avec la présence de l'équipe de foot St Pauloise finaliste de la coupe Laille.
19h : Démonstration de Country par le club de Labarthe
20h : Couscous géant
18h et 22h : Grand Bal gratuit avec l'orchestre Claude JOHAN

Comme chaque année le dimanche précédent la fête (le 04/07/10), les membres du comité passeront pour la tournée annuelle des « bouquets » ; merci de l'accueil donné à nos membres.

Et bien sûr le dimanche après-midi de la fête, nous passerons dans le village avec la traditionnelle aubade musicale.

ATTENTION A PARTIR DE CETTE ANNEE :

LE REPAS SERA EXCLUSIVEMENT SUR RESERVATION,

A PAYER AVANT LE 01/07/2010 .

Vous pouvez appeler pour les renseignements et les réservations chez
Marconnier Laure au 05.65.22.14.20 ou chez
Périé Hélène au 05.65.35.16.31

Le comité est actuellement un groupe convivial âgé de 14 à 50 ans , habitant St Paul, toutes les bonnes volontés à partir de 14 ans, peuvent venir «grossir nos troupes». Les personnes intéressées peuvent nous contacter au 05.65.21.01.39 (Olivier Péreira : président) ou au 05.65.35.16.31 (Hélène Périé : secrétaire).

Le comité

Comité des fêtes de Saint-Etienne

Le comité des fêtes de St Etienne vous rappelle que la fête traditionnelle et son repas champêtre auront lieu à QUERCY le premier week-end d'août soit le **samedi 31 juillet** et le **dimanche 1° août** 2010.

Nous vous proposons :

- * le samedi un concours de pétanque en doublette à l'église de Saint-Etienne, sur le **terrain nouvellement aménagé** autour de l'église de Saint-Etienne
- * puis le dimanche, la fête champêtre comme les années précédentes, avec au programme :

A 9h.30 heures : messe, suivie d'un dépôt de gerbe

A partir de 11 heures : apéritif musical servi sur le site de la fête, à Quercy

A 18 heures : démonstration danse country (Labarthe)

A 19 heures : le repas champêtre traditionnel (aligot / saucisse)

Attention : il n'y aura pas de réservations, pensez à acheter vos tickets pour le repas du soir durant l'apéritif le midi. Places limitées à 350 couverts.

A 22 heures : grand bal avec l'orchestre Alain SEBASTIEN

Les aubades (voir article de la gazette) se dérouleront le dimanche précédent.

Merci beaucoup de votre générosité.

Le comité

Pourquoi fêter Saint Etienne au début du mois d'août ?

En effet c'est le 26 décembre, lendemain de Noël, que l'Eglise catholique fête saint Etienne, nom du premier diacre désigné par les Apôtres (Actes, ch. 6).

Etienne, premier martyr du christianisme, fut accusé faussement devant le Sanhédrin*, puis lapidé aux portes de Jérusalem ; sa mort fut à l'image de celle de Jésus : il l'affronta sans crainte, critiquant la dureté de cœur de ses juges, puis dans son dernier souffle il pardonna à ses bourreaux. Son corps, retrouvé en 415 ap. J.C., fut transféré à Jérusalem dans la basilique bâtie en son honneur, puis plus tard à Constantinople.

Ce transfert des reliques de Saint Etienne est donc traditionnellement célébré le 2 août (ou le 26 décembre dans certains pays).

D'autre part, selon la *Légende dorée* de J. de Voragine, la lapidation d'Etienne aurait eu lieu l'année de l'Ascension de Jésus, au début du mois d'août, le 3° jour (en Lombardie, on fête encore saint Etienne le 3 août).

Une vingtaine de saints, dans l'Eglise catholique, portent le nom d'Etienne. Parmi eux, Etienne I°, qui fut pape à partir de 254 et mourut le 2 août 257 ; c'est donc ce jour-là qu'on le fête.

Quant à István I° (évoqué sur le panneau de l'office du tourisme), roi de Hongrie et fondateur de ce royaume, c'est lui qui, ayant pris Etienne comme nom de baptême après sa conversion, imposa de manière assez rude le christianisme dans son pays ; il mourut le 15 août 1038, même si c'est le 2 septembre qu'il est honoré.

On s'aperçoit donc que le déplacement de notre fête de Saint-Etienne du 26 décembre au premier week-end d'août peut être justifié et ne s'explique pas uniquement par des raisons météorologiques !

Pour les passionnés d'histoire (en savoir plus sur internet) :

<http://www.icons-grecques.com/textes/synaxaires-vies-de-saints/vie-martyre-saint-etienne.htm>

<http://www.icons-grecques.com/textes/synaxaires-vies-de-saints/transfert-reliques-saint-etienne.htm>

* *Sanhédrin* : assemblée du peuple juif et tribunal suprême, devant lequel comparut Jésus après son arrestation.



Les activités du club du Sourire Saint-Paulois

Les activités de ce 1^o semestre 2010 ont été nombreuses et variées.

Les réunions mensuelles ont rassemblé entre 10 et 20 participants chaque dernier vendredi du mois ; nous essaierons de proposer pour la suite d'autres activités pour les rendre encore plus attrayantes.

Les moments forts du début de l'année ont été le **repas** la "Poule farcie" du 16 janvier et le **LOTO** du 31 janvier qui ont rempli la salle du foyer rural.

Deux activités nouvelles ont ensuite occupé les mois de mars et avril :

- * les ateliers "Bien Vieillir" ont réuni en moyenne pendant 7 semaines consécutives une quinzaine d'adhérents, autour des thèmes de la santé comme l'alimentation équilibrée, faire de vieux os, la qualité du sommeil, les médicaments, l'hygiène bucco-dentaire ... etc.
- * l'atelier d'initiation à l'informatique a permis quant à lui à une dizaine de personnes de se familiariser avec le maniement du clavier et les logiciels les plus courants.

Le **banquet** annuel à La Grange du Levat et le **voyage** à CONQUES ont clôturé ce 1^o semestre 2010. A La Grange, Arnaud nous a concocté un menu raffiné qui a ravi les 54 participants ; quant au voyage à Conques, pour 41 personnes qui ont fait le déplacement à la découverte de la batellerie sur la rivière d'Olt et des trésors de l'abbatiale Sainte Foy, il s'est déroulé sous un soleil inespéré ! Le copieux repas à Almont les Junies a fait redécouvrir la spécialité locale : l'estofinado.

Les événements du début de la saison 2010-11 sont déjà prévus, reprenez-en les dates :

- un **REPAS** avec animation musicale, pour la soirée du samedi 16 octobre
- l' **Assemblée Générale** du Club le vendredi 22 octobre à 14 h.



LE STOCKFISCH

Ce poisson séché venu de Norvège, a été ramené dans la région par les bateliers, remontant le Lot. Il a donné naissance à un plat gastronomique local : **l'estofinado**.

Sous sa forme la plus traditionnelle, le plat est constitué de stockfish émietté à la fourchette et de pommes de terre cuites avec le poisson. On y ajoute un hachis d'ail et de persil, des œufs durs coupés en morceaux, des œufs frais que l'on casse au dernier moment, pour donner de la couleur et du liant, juste avant de verser l'huile de noix portée à ébullition.

De la crème fraîche, du beurre ou du lait peuvent rendre le mélange plus onctueux et plus parfumé.

Merci à tous ceux qui par leur présence active contribuent à la vie de l'association, et rappelons que tout le monde peut s'inscrire au Club du Sourire (pas de condition d'âge) et ainsi participer à l'ensemble de nos activités, en profitant des avantages de l'adhésion.

Le meilleur accueil vous est réservé !

La présidente



Cie Chœur d'artichaut
Le théâtre au cœur du mouvement

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau bureau constitué de Béatrice Courtiade à la présidence, Nathalie Périé à la trésorerie et Julie Contardo au secrétariat.

« **La petite troupe en tournée** » a connu son premier succès avec son spectacle joué à Saint Paul et Castelnau en Avril. Encore bravo aux enfants. La reprise se fera à la rentrée lors des vacances scolaires de la Toussaint.

La compagnie sème ses pétales sur les routes lotoises avec son spectacle « La rose ». Un spectacle pour tous que vous pourrez voir cet été à Douelle le 3 Juillet –Festival « Lutins et Compagnies » , à Escamps le 18 Juillet et plus encore... Vous pouvez également inviter ce spectacle chez vous, à voir en famille et entre amis. Pour cela, il vous suffit de contacter Jessica au 05.65.22.28.16.

L'association vous propose un **stage de chant** avec Gilles Marais **et de guitare** avec Jean Paul Bouillaut, deux artistes professionnels, du 9 au 13 Août à Saint Paul.

Horaire ? : de 11h à 13h et de 14h à 17h.

Prix ? : 60 Euros la semaine.

Pour qui ? : Pour tout ceux qui sont motivés (quelque soit le niveau).

Il faut apporter 2 ou 3 chansons /partitions que vous avez envie de travailler.

Des questions ? : contacter Loïc

Pour vous inscrire ? : contacter Loïc/05.65.22.28.16.

Le festival Saint Paul à la rue 2011 se prépare : l'équipe cherche actuellement des partenaires financiers publics et privés et met en place des manifestations culturelles et citoyennes autour d'une buvette au profit du foyer rural, organisateur du festival. Toutes les idées sont les bienvenues ! N'hésitez pas à prendre contact avec Martine Layer au 09.72.97.23.26.

A ce titre, ce dimanche 6 Juin a ouvert les hostilités avec un théâtre forum : 20 participants étaient présent. Ce fût un mouvement citoyen encourageant que nous ne manquerons pas de renouveler.

« *Gazouillons, Gazette* »

Soucieuse de proposer un mouvement artistique, diversifié et de qualité à la population locale , l'association Chœur d'artichaut s'est vu souiller son projet citoyen. En début d'année, elle a dû résister contre des nouvelles législations imposées au niveau national. Au cours de son combat, elle a rencontré d'autres associations inquiètent également du sort qui nous ai réservé actuellement.

Notons que le monde associatif est l'essence des institutions sociales et des services publics encore en vie. Pour alimenter et ne pas laisser mourir notre sens critique et nos libertés individuelles , il semble qu'il est de notre devoir à tous de protéger et de se battre pour le maintien de L'ASSOCIATION LOI 1901.

« Créer , c'est résister » disaient les anciens.

ASSOCIATION LES SANS CLUB ST PAULOIS

Le Samedi 08 Mai nous avons organisé notre traditionnel RALLYE AUTO MOTO après quelques soucis coté météo nos concurrents qui étaient 43 au départ ont sillonné les routes de notre QUERCY en commençant par PERN- LHOSPITALET- LABASTIDE-MARNHAC- CEZAC-STE ALAUZIE- CASTELNAU MONTRATIER- ST LAURENT LOLMIE- MONTCUQ où après avoir essayé de résoudre les énigmes de nos organisateurs tout le monde était bien content de se retrouver devant une bonne table.

Après un bon café nous voilà repartis pour une après-midi plus calme vers LABARTHE et GANIC puis enfin ST PAUL où nous attendait un bon cassoulet et notre ami MARCEL après la remise des prix chacun ayant eu son petit lot !! Tout le monde a pu se régaler et danser jusque tard dans la nuit. Nous espérons que les participants ont passé une bonne journée nous les remercions d'être venus aussi nombreux !!!

Le samedi 26 JUIN nous organisons le FEU DE LA ST JEAN avec concours de pétanque à la mêlée à 15 Heures suivi de Grillades vers 20 h30

Le DIMANCHE 15 AOÛT aura lieu notre traditionnelle journée

VELO RANDONNEE PETANQUE

le départ aura lieu devant le Foyer Rural à 8h30.

Nous espérons vous retrouver nombreux à ces manifestations le meilleur accueil vous sera réservé.

LE PRESIDENT

SOCIETE DE CHASSE SAINT HUBERT DE SAINT PAUL DE LOUBRESSAC

Ami(e)s chasseurs, ami(e)s Saint-Paulois, Saint-Pauloises,
un petit *rappel* sur la **SECURITE PUBLIQUE A LA CHASSE**.

Il est **INTERDIT** sur tout le territoire du département du Lot, pour la chasse et pour la destruction à tir des animaux nuisibles, d'utiliser la carabine 22 Long Rifle.

Il est **INTERDIT** de tirer, de se poster ou de stationner avec une arme à feu ou un arc de chasse :

- sur les voies et chemins ouverts par le droit ou par l'usage à la circulation publique, motorisée ou non motorisée.

Il est **INTERDIT** de se déplacer à pied avec une arme chargée sur les voies goudronnées ouverte à la circulation publique. Cette interdiction s'applique également pour la traversée de ces mêmes voies.

(Par arme déchargée, on entend : arme non approvisionnée, chargeur non engagé, arme vide de toute munition dans ses différentes parties (chambre, magasin, chargeur incorporé). Lors du déplacement à pied, l'arme déchargée peut être transportée à la bretelle. Il n'est pas obligatoire de placer son arme sous housse ou étui).

Il est **INTERDIT** à toute personne de tirer avec un fusil, une carabine rayée ou un arc de chasse en direction ou au-dessus des maisons d'habitation, bâtiments, cimetières, stades, parcs publics, parcs récréatifs, autoroutes, routes, chemins, voies ferrées et emprises, aéroport, aérodrome, enclos et dépendances des chemins de fer, gares routières et usines, dès lors qu'ils sont situés à portée de l'arme et que le projectile peut les atteindre.

Tout tir ne doit être effectué que sur un gibier parfaitement visible et identifié.

Le tir à balles ou à l'arc est obligatoirement fichant, c'est à dire dirigé vers le sol et sécurisé.

Avant d'attaquer la nouvelle saison de chasse, un petit bilan 2009/2010 s'impose.

Cent faisans de tir sont venus agrémenter nos journées de chasse en trois jours de lâcher.

Le plan de chasse chevreuil a été honoré, à savoir 36 sur 36 bêtes prélevées.

Les battues aux sangliers nous ont permis de prélever 17 bêtes. Cette année encore, nous ferons le maximum afin d'en prélever le plus possible et que nos amis propriétaires terriens et récoltants soient satisfaits de nos efforts.

Pour pouvoir chasser sur l'ensemble du territoire et participer aux différentes battues (chevreuils, sangliers, renards) la carte d'adhérent est **obligatoire**.

Toute personne qui participe à une battue doit porter de manière visible de tout côté l'un des dispositifs fluorescents suivants : gilet, baudrier, casquette, autre couvre-chef, tour de chapeau ou brassard à chaque bras. **Les couleurs autorisées sont l'orange, le rouge, le jaune.**

Quatre à cinq soirées *belote* seront organisées au cours de la saison. Les dates vous seront communiquées en temps utiles et le traditionnel banquet des chasseurs (ouvert à tous) aura lieu le deuxième samedi de février 2011.

Amis chasseurs, n'oubliez pas les consignes de sécurité pour tout maniement d'armes, que vous soyez seul ou en groupe. Respectez les cultures, les clôtures, les distances autour des habitations, restez courtois avec les propriétaires terriens qui vous donnent leur droit de chasse.

Bonne saison de chasse à tous.

Le Président,
B.LONGUET

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Laurent DELCLOUP au Faillal
- Jérémy COLOMBIER aux Bordes
- Isabelle BARDOC et ses enfants aux Justices
- Aude et Cyril VAQUIE au gleyage.

ETAT CIVIL 1 er SEMESTRE 2010

Carnet rose et bleu

- Lucie, Justine, Zoé TREZIERES est née à CAHORS le 18 mars 2010. Ses parents Rachel et François sont domiciliés à Sermiac.
- Alexandre WERBROUCK est né à CAHORS le 22 avril 2010. Ses parents Nathalie et Arnaud sont domiciliés au restaurant La Grange Du Levat
- Julia, Eve UNAL est née à CAHORS le 30 avril 2010. Ses parents Stéphanie et Benoit sont domiciliés au Bourg.

Nos félicitations et tous nos vœux.

Carnet blanc :

- Maryline ROUSSEL et Philippe CAZES le 29 mai 2010, domiciliés les Fontanettes.

Nos félicitations à ce nouveau couple.

Carnet noir :

- Pierre BLANC décédé le 4 février 2010, à l'âge de 70 ans, domicilié Au Levat.
- Elise MOLES veuve DARNEAU décédée le 27 mars 2010, à l'âge de 80 ans, domiciliée Le Bourg.

Nos condoléances aux familles.

Naissance de l'école communale de Saint Paul

C'est dans la période de l'élection comme "agent municipal" (ainsi désignait-on la fonction de maire) de CAZES Jean-Antoine, domicilié à Saint-Etienne : il fut élu du 4 ventose an VIII (23 février 1800) au 20 messidor (9 juillet 1800). A partir de 1801, il fut élu au moment du rattachement de la commune de Labouffie à Saint Paul, le 7 vendémiaire an IX jusqu'au 1^o janvier 1809, ensuite du 27 décembre 1815 au 12 janvier 1826 et du 9 août 1827 au 12 décembre 1848. Durant ces trente ans et six mois de Maire, il réalisa trois choses importantes .

La création de l'école communale

La première fut la mise en application de l'ordonnance royale (de Louis XVIII après les Cent Jours de Napoléon I^o), le 16 juillet 1833, art. 10 et 12 avec comme titre : "création d'une école primaire où les enfants des familles pauvres, comme ceux des familles aisées, puissent recevoir l'instruction primaire que la loi assure à tous les français ..."

Provenant de la demande d'application d'un Roi auprès d'un Maire républicain, cela paraît surprenant. Après délibéré le quorum fut atteint de justesse ; six conseillers ont voté pour : M. Gros, Fournié, Vidal, Cleye, Demeaux et Cazes le Maire. Ont voté contre : le comte d'Armagnac, Marquès le Notable et M. Parayre et Escabasse, plus une abstention. Le vote s'est donc joué à une voix. Et l'école communale venait de naître.

La réparation de l'église de Saint Paul

La deuxième fut la réparation de l'église de Saint Paul et deux achats importants : la confection et la pose d'une chaire en noyer premier choix et l'achat d'un tabernacle admirablement sculpté (le tout malheureusement détruit à la fin du XX^e siècle lors d'un réaménagement intérieur de l'église par le curé de la paroisse). C'est ce maire, Jean-Antoine Cazes qui le 14 mai 1840 dans une réunion du Conseil fit voter un crédit de 374 francs pour ces deux achats : une cathèdre (chaire) avec son chapiteau et un tabernacle sculpté.

Le fonctionnement de l'école communale

Enfin, ce même jour en délibéré il fit voter :

- le traitement de l'instituteur, soit une somme de 200 francs
- une somme de 60 francs pour le loyer de la maison de la 1^{ère} école pour tous
- la participation aux contributions des parents d'élèves, fixée comme suit :
 - * pour ceux qui apprennent à lire, 1 franc
 - * pour ceux qui apprennent à lire et à écrire, 1.50 franc
 - * pour ceux qui apprennent à lire, écrire et compter, 2 francs.

Il est écrit que "l'instituteur sera tenu de recevoir gratuitement le nombre de dix enfants de familles pauvres, dont le tableau sera proposé au vote général de la commune pour 1841 ..."

Augmentation du centime additionnel

Mais pour subvenir à ces dépenses, le conseil Municipal vote une augmentation de trois centimes du centime additionnel, sur les contributions foncières personnelles et mobilières des portes et fenêtres ainsi que des patentes. Au grand mécontentement du comte d'Armagnac et de ceux qui avaient voté contre, lesquels s'empressèrent de faire boucher nombre de portes et fenêtres jugées inutiles. On en trouve encore les traces sur les vieux murs du Château qui ont servi à bâtir l'église.

Ainsi notre école communale venait enfin d'être créée, mais de justesse ...